



**HAL**  
open science

## Mobilisations collectives, politiques publiques et inégalités socio-environnementales

Nathalie Blanc, Jean Chiche, Eléonore Genest, Diego Antolinos-Basso,  
Caroline Gallez, Hugo Rochard

► **To cite this version:**

Nathalie Blanc, Jean Chiche, Eléonore Genest, Diego Antolinos-Basso, Caroline Gallez, et al.. Mobilisations collectives, politiques publiques et inégalités socio-environnementales. Séminaire d'intégration du LIEPP, Jun 2022, Paris, France. hal-04518226

**HAL Id: hal-04518226**

**<https://hal.science/hal-04518226v1>**

Submitted on 23 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Centre des Politiques de la Terre



## Axe politiques environnementales

Nathalie BLANC



Directrice de recherche au CNRS et directrice du Centre des Politiques de la Terre, Nathalie Blanc travaille sur la nature en ville, l'esthétique et les mobilisations environnementales

Jean CHICHE



Docteur en statistiques mathématiques, Jean Chiche est ingénieur de recherches CNRS au CEVIPOF. Ses recherches portent sur le comportement électoral et les élections, la méthodologie et les statistiques (analyse géométrique des données)

## Membres associés

Eleonore GENEST  
Diego ANTOLINOS-BASSO  
Martial FOUCAULT  
Caroline GALLEZ  
Hugo ROCHARD

# CIVIC ACT2

# MOBILISATIONS COLLECTIVES, POLITIQUES PUBLIQUES ET INÉGALITÉS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

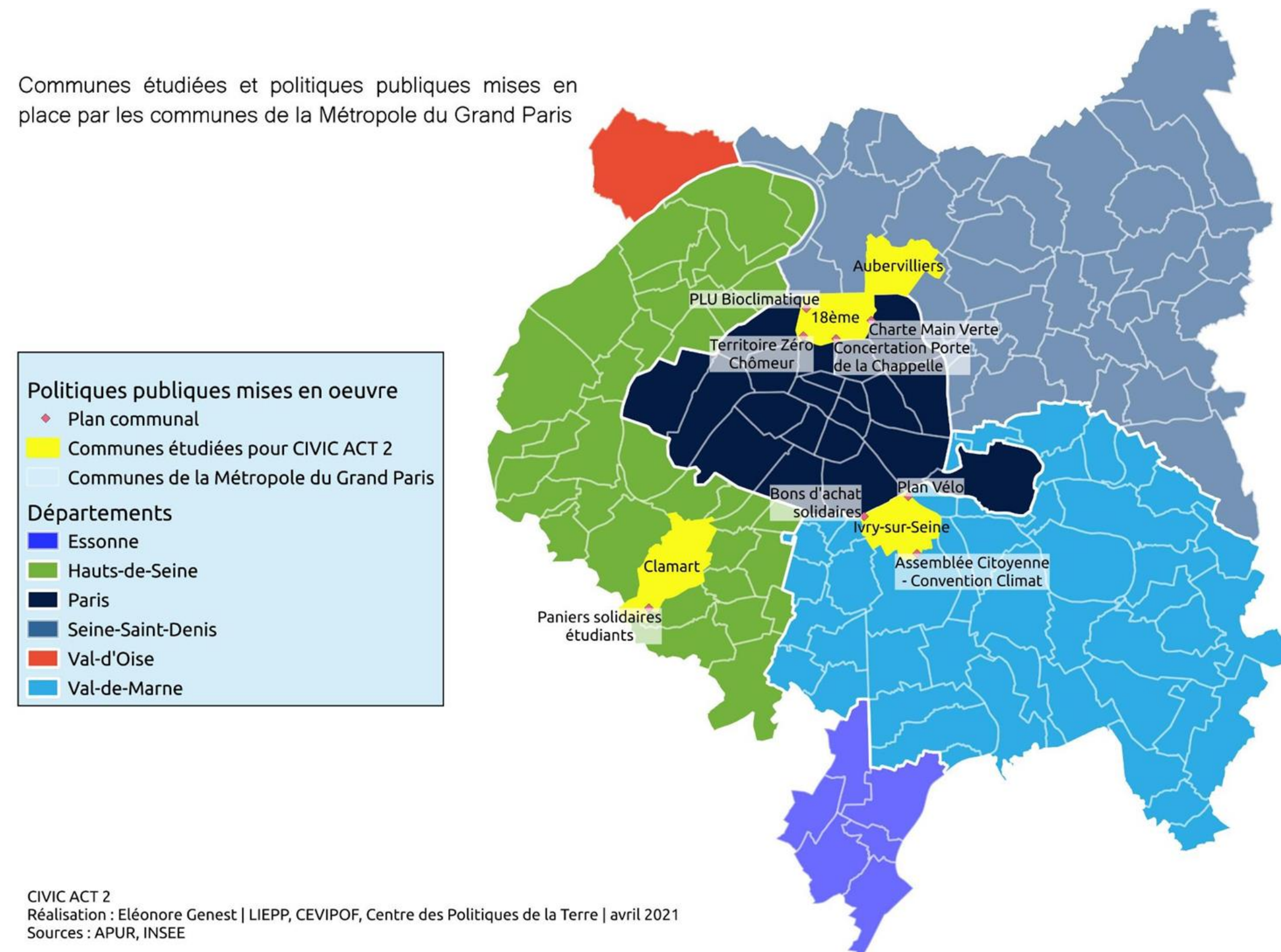
Le projet de recherche CIVIC ACT 2 interroge les relations entre inégalités socio-environnementales et mobilisations sur les territoires métropolitains du Grand Paris dans l'optique d'une transition juste, qui associe justice sociale et justice environnementale.

## Questions de recherche

En mettant en dialogue l'étude des inégalités socio-environnementales spatialement objectivées et les mobilisations collectives formelles et informelles dans le champ de l'environnement au prisme de la justice environnementale et des processus participatifs, l'objectif est d'offrir de nouvelles perspectives pour appréhender les liens entre les formes de participation, la reconnaissance des interactions entre sociétés et environnements, et les politiques environnementales.

Nous pensons que les citoyens engagés dans des actions collectives et les mobilisations environnementales contribuent à reformuler les questions environnementales dans les politiques locales en lien avec les enjeux de justice. Nous pourrions éventuellement parler de transition socio-écologique juste. En ce sens, nous souhaitons examiner les évolutions de l'action collective sur quatre communes et sa prise en compte par l'action publique.

Communes étudiées et politiques publiques mises en place par les communes de la Métropole du Grand Paris



## Méthodologie

Ce travail s'est concentré sur quatre communes du Grand Paris, qui font l'objet de nombreuses évolutions urbaines et sociétales: Ivry-sur-Seine, le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, Clamart et Aubervilliers, selon quatre axes :

- les qualités des territoires concernés en termes d'inégalités socio-environnementales : il s'agit de l'enrichissement, à l'échelle supra et infra communale, d'une base de données permettant de caractériser finement l'occupation des sols, sur le plan social et environnemental
- les politiques menées : convention citoyenne, concertation autour d'un PCAET, agenda 21, plans climats, Plan Biodiversité. Des entretiens avec des élus et agents administratifs ont été menés, ainsi que l'étude de ces différents plans.
- les associations et collectifs engagés dans la transition socio-écologique et leurs liens avec l'action publique : grâce à de nombreux entretiens, il s'agit de l'analyse des possibilités de développement du milieu associatif et de ses relations avec les autorités locales dans l'optique d'une transition socio-écologique.

Nous organiserons une restitution auprès des collectifs et acteurs des villes, afin de partager les conclusions de ces analyses au cours d'une journée d'étude, en les associant à la réflexion sur l'intégration des inégalités et des enjeux de justice dans les politiques environnementales locales et leurs liens avec une transition socio-écologique juste.

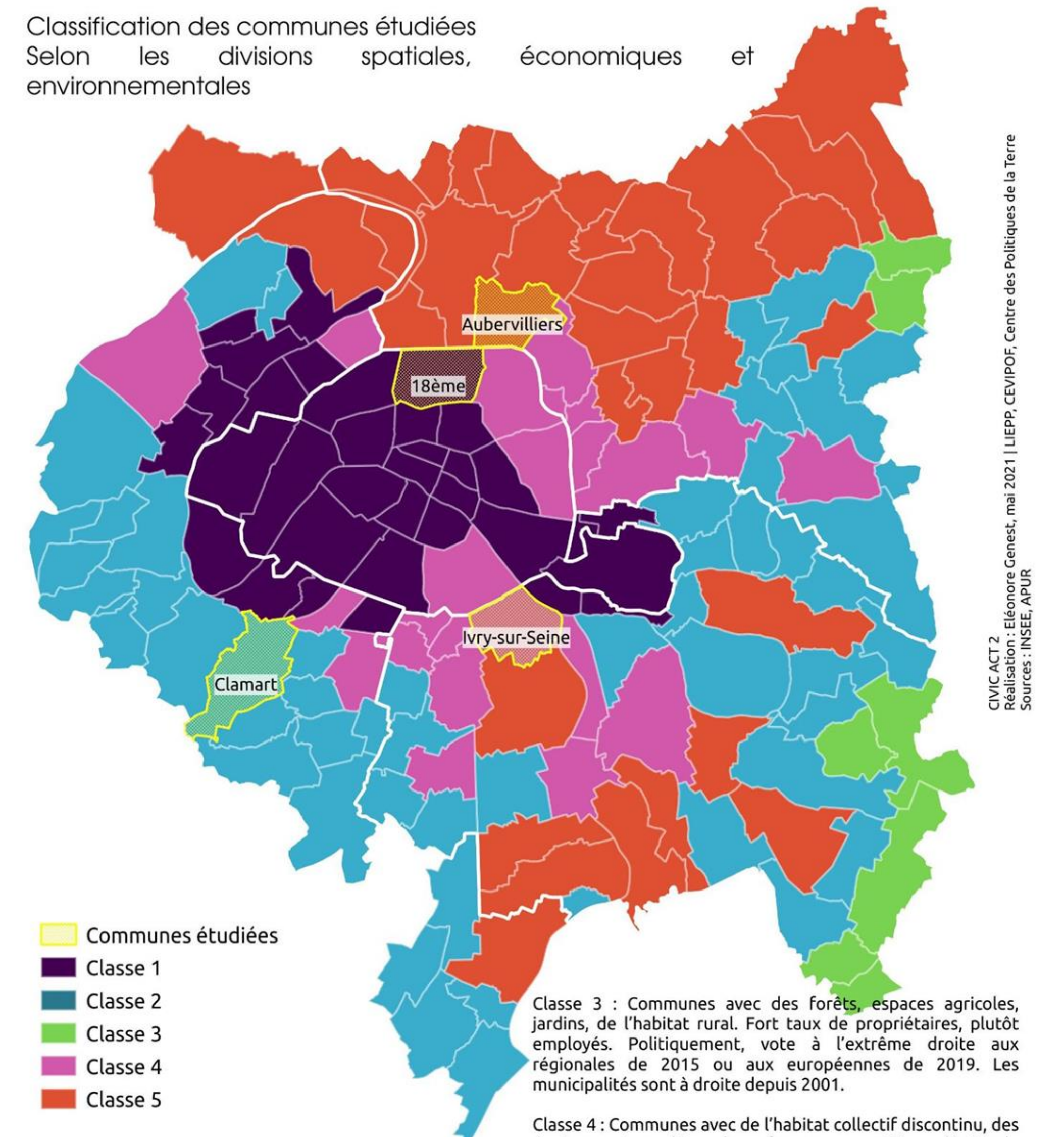
## Dimension interdisciplinaire

Ce projet associe politistes, géographes, mathématiciens, statisticiens et socio-économistes.

La mise en relation des données qualitatives et quantitatives produites par les différentes disciplines impliquées abonde la perspective critique. Il s'agit, d'un côté, de données qualitatives, issues d'enquêtes de terrain réalisées par les géographes, portant sur les rôles et vécus des collectifs à l'échelle locale, ou d'analyses portant sur les milieux politiques locaux réalisées par les politistes, économistes et géographes.

Il s'agit, de l'autre, de données quantitatives, produites par les statisticiens à partir de bases de données sur les différentes formes d'inégalité sociale, économique, environnementale.

Classification des communes étudiées Selon les divisions spatiales, économiques et environnementales



Les communes sont classées en 5 classes selon 11 variables socio-démographiques et d'occupation des sols.

Classe 1 : communes à forts taux d'habitat collectif, des équipements, des infrastructures d'enseignement supérieur. La population : plutôt des cadres supérieurs. Politiquement : vote pour Emmanuel Macron à la présidentielle et plutôt à droite aux européennes 2019, et plutôt écologistes ou à droite aux régionales 2015.

Classe 2 : Commune à forts taux d'habitats individuels, avec bois, forêts, jardins individuels, golf, ensembles d'habitat individuels identiques (pavillons, lotissements), ménages imposables. Politiquement : vote à droite à toutes les élections de 2015 à 2019. Municipalités de droite de 2001 à 2020.

Classe 3 : Communes avec des forêts, espaces agricoles, jardins, de l'habitat rural. Fort taux de propriétaires, plutôt employés. Politiquement, vote à l'extrême droite aux régionales de 2015 ou aux européennes de 2019. Les municipalités sont à droite depuis 2001.

Classe 4 : Communes avec de l'habitat collectif discontinu, des équipements, parkings de surface, gares routières, dépôts de bus. Population locataire en logements sociaux, revenus inférieurs à la médiane, fort taux de chômage. Pourcentage d'immigrés supérieur à la moyenne du Grand Paris. Politiquement, vote à gauche ou écologiste aux régionales de 2015, présidentielles et européennes de 2019. Municipalités à gauche depuis 2001.

Classe 5 : Communes avec des activités économiques, des transports, des décharges, carrières, chantiers, des terrains vacants, grandes emprises industrielles. Population d'ouvriers, locataires en logement social, avec un diplôme inférieur au bac, à faibles revenus. Fort taux d'immigrés. Politiquement bien plus abstentionnistes, vote plus à gauche aux régionales 2015 et aux européennes 2019, plus extrême droite aux régionales. Les municipalités communistes ou de gauche en 2020, d'union de la gauche en 2014 et en 2001.

## Premiers résultats

- 18<sup>e</sup> arrondissement : Les citoyens et associations prennent en charge des problématiques sociales et environnementales fortes, souvent en collaboration avec des pouvoirs publics en demande de co-construction.
- Ivry-sur-Seine : Les pouvoirs publics sont dans une démarche de co-construction avec les collectifs avec la prise en compte de certaines revendications du monde associatif, notamment centrées sur les inégalités environnementales et enjeux de justice sociale.
- Aubervilliers : Une forte mobilisation citoyenne sur le thème de l'environnement sur la commune, sur la question de l'accès à plus de végétalisation et la prise en compte des enjeux sociaux. Les pouvoirs publics en charge depuis les élections municipales 2020 sont dans une posture fermée face à ces revendications.
- Clamart : La mobilisation environnementale à l'échelle de cette commune se centre principalement sur un plaidoyer en faveur du cadre de vie, la thématique des inégalités sociales est peu présente dans les discours. Les pouvoirs politiques semblent dans une démarche de fermeture vis-à-vis du monde associatif.